

l'Afrique anglophone; la langue et la culture française nous ont rapprochés de l'Afrique francophone et nous ont amenés à jouer un rôle important dans l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). De plus, nous croyons qu'il est dans notre intérêt de cultiver notre image biculturelle à l'étranger.

Troisièmement, les Canadiens attachent une importance considérable non seulement aux relations bilatérales mais, aussi, aux institutions multilatérales. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le redisait encore la semaine dernière à la tribune de l'ONU en suggérant un certain nombre de moyens susceptibles de donner une efficacité plus grande à cette organisation mondiale. À côté de celle-ci, le Commonwealth et la Francophonie dont je viens de parler contribuent en de nombreuses façons à intensifier et à diversifier nos relations avec l'Afrique. Et j'évite l'énumération des institutions multilatérales dont nous sommes membres actifs : mais c'est un fait que le Canada n'aurait pu s'épanouir sans elles.

Quatrièmement, le Canada fait face à une série de contraintes dont il doit tenir compte s'il veut être réaliste dans son action. Contraintes budgétaires d'abord, qui l'obligent à une concentration tant du point de vue du nombre de pays où il peut prétendre exercer une activité que des domaines où s'exerce cette activité et qui correspondent à ceux où il a acquis une compétence reconnue sur la scène mondiale. Contrairement à d'autres pays plus peuplés ou ayant acquis au cours des siècles une plus vaste connaissance des pays du tiers monde, le Canada ne possède pas encore suffisamment de gestionnaires dotés de l'expérience nécessaire à la conduite de projets mis en œuvre dans des contextes géographique, culturel et économique différents des siens. D'où l'importance de plus en plus grande que nous voulons attribuer aux organisations non gouvernementales dont certains des cadres, ayant passé une bonne partie de leur vie en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, possèdent cette expérience.

Cinquièmement, on assiste depuis quelques années à un intérêt de plus en plus grand de la part des gens d'affaires canadiens à prendre pied sur le continent africain. Certes, les chiffres sont encore modestes mais leur progression est nette. Que l'on songe au fait que, sur une période de cinq ans, soit de 1978 à 1982, le volume tant de nos exportations que de nos importations a triplé et que l'Algérie, par exemple, constitue maintenant l'un de nos principaux partenaires commerciaux à l'échelle mondiale. Une tendance s'amorce donc que nous espérons bien voir s'accélérer dans les années à venir.

Enfin, la paix et la stabilité régionale sont des conditions essentielles au développement économique et commercial. Lorsqu'on le lui demandera, le Canada continuera donc à apporter son concours à la solution des grands conflits qui surgissent sur le continent. De la même façon, le peuple canadien attache une très grande importance à la question des droits de l'homme, du sort des réfugiés ou du respect de la personne et il s'agit donc là d'une des valeurs qui ne peut qu'inspirer la politique étrangère canadienne, quels que soient l'endroit et les circonstances en cause.

Comme je l'ai déjà dit, j'aborde mes responsabilités et en quelque sorte l'étude des relations entre l'Afrique et le Canada dans un esprit ouvert. Mais à partir des données que je viens d'énumérer, un certain profil s'impose déjà. Les problèmes du développement, je puis vous l'assurer, resteront au